

A l'approche des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie voulues par le Président, et annoncées pour l'été 2021, les attaques se poursuivent contre les infirmier-es dans les hôpitaux psychiatriques publics. Nous dénonçons fermement ces attaques.

Car voilà qu'une plainte a été déposée par la direction sortante de l'hôpital du Rouvray contre trois infirmiers. L'un de ceux-ci, avec sept autres, avait entamé en 2018 une grève de la faim. Tous réclamaient des ouvertures de lits, davantage d'effectifs et un meilleur accompagnement des patient-es et de leurs familles : du temps pour écouter. La plainte incrimine les trois infirmiers ayant diffusé sur les réseaux sociaux une note de service en mars 2020, au début de la crise sanitaire. Quand ni les soignant-es ni les patients ne disposaient de suffisamment de masques chirurgicaux pour se protéger, il était alors exigé de faire sécher les masques pour les réutiliser. Et ils devaient être réservés aux seul-es soignant-es. Ceci parce qu'en France, les pouvoirs publics avaient sciemment décidé de ne pas renouveler des stocks stratégiques périmés. Dans un souci d'économie budgétaire.

Nous dénonçons les excès de pouvoir des directions qui participent au démantèlement du service public hospitalier. Ainsi un président de CME peut prendre la tête d'une clinique privée en débauchant cinq psychiatres. Car c'est ce qui s'est passé au Centre Hospitalier du Rouvray. Ceci est un scandale.

Il s'agit aussi de rappeler la lutte des Perchés du Havre où des soignant-es s'étaient installé-es sur le toit de l'hôpital Pierre Janet afin de revendiquer un accueil digne pour les patient-es se présentant aux urgences. Là-bas aussi 4 infirmier-es sont visé-es par une plainte déposée par la direction.

Ces directions, avec leurs manœuvres revanchardes et honteuses se ridiculisent. Leurs pratiques violentes posent des questions graves : jusqu'où les soignant-es devront-ils aller pour être entendu-es ? Comment supporter la judiciarisation de leur désespoir ?

On l'aura compris, les petites mains sont plus faciles à écraser que les grosses têtes... Attaquer les soignant-es est plus facile que donner à l'hôpital public les moyens de soigner la population...

Nous soutenons sans faille les professionnel·les engagé·es auprès des patient-es en souffrance psychique et nous appellerons à des rassemblements au moment d'éventuels procès visant les infirmier-es attaqué·es.

Paris le 16 juin 2021.

